

SAVIGNY

• Le Mag'



LE MAGAZINE DES SAVINIENS | NUMÉRO HORS-SÉRIE • AVRIL 2023



HORS-SÉRIE

2023 : Un budget maîtrisé et ambitieux

Bien Sincèrement,



Alexis TEILLET
Maire de Savigny-sur-Orge



Charles DARMON
Adjoint au Maire
délégué aux finances
et aux fonctions support



Magazine municipal d'information - Hors-série - Edition avril 2023

Ville de Savigny-sur-Orge - 48, avenue Charles-de-Gaulle 91600 Savigny-sur-Orge - www.savigny.org - 01 69 54 40 00
Vous n'avez pas reçu le précédent magazine, merci de contacter le service communication au 01 69 54 40 48 - communication@savigny.org

Directeur de la publication : Alexis TEILLET, Maire de Savigny-sur-Orge • **Directrice de la rédaction** : Malia COUTAND • **Rédaction** : service communication • **Maquette** : service communication • **Photographies** : Lionel Antoni - service communication - Adobe Stock • **Imprimeur** : IMPRIMERIE RAS, 6 avenue de Tissonvilliers - 95400 Villiers-le-Bel-Pontoise - 01 39 33 01 01 - Siret : B 308 343 599 • Le magazine municipal est imprimé sur un papier labellisé PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org. Les encres utilisées sont exemptes de métaux lourds • Impressions offset et numérique conformes aux exigences IMPRIM'VERT® • Tirage à 18 500 exemplaires.

5 clés pour comprendre le budget de la Ville

Chaque année, la Ville vote son budget pour fixer les orientations à prendre et les projets à réaliser pour l'année 2023. Pour mieux appréhender ce dernier, découvrez 5 clefs de compréhension.

1 - La construction d'un budget

Avant de voter le budget définitif en Conseil municipal, il est primordial d'établir un document prévisionnel : le budget primitif. Il se compose de deux parties :

LE FONCTIONNEMENT :

il regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité (personnels, fluides, contrats de maintenance), ce sont les dépenses qui reviennent annuellement.

59 926 000€

L'INVESTISSEMENT :

il a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la Ville, en construisant ou en effectuant d'importants travaux.

13 000 000€

Budget total
72,93 M€

Chiffre clés de la Ville

Nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2023 **37 190**

Nombre de foyers fiscaux **16 177**

Nombre de km de voirie **+ de 110 km**

Superficie de la ville **6,98 km²**

2 - Des engagements forts

Pour élaborer ce budget 2023, la Municipalité s'est engagée à respecter les principes suivants :

- Pas de hausse des taux communaux d'impôts
- Maîtrise de la dette
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré le contexte d'inflation et de hausse des fluides
- Recherche automatique de nouveaux financements et partenariats
- Ajustement des projets au plus près des réalités actuelles

3 - Une dette maîtrisée

Afin de financer ses investissements, la Ville a recours à l'emprunt. Au 1^{er} janvier 2023, cette dette s'élevait à 25,97 millions d'€. Cela représente un endettement d'environ 698,34 € par Savinien. A titre de comparaison, la dette moyenne des villes de même strate est de 999 € par habitant.

Endettement par habitant

A Savigny-sur-Orge
698,34€ / Savinien
en comparaison aux villes de même strate
999€/habitant

4 - Une situation inédite

Face au contexte contraint et à l'inflation, la Ville agit pour préserver le pouvoir d'achat des Saviniens tout en conciliant investissements et amélioration du cadre de vie. C'est pourquoi 2023, signera des engagements forts tels que l'inauguration de la nouvelle maison des associations sportives, mais aussi la préservation du pouvoir d'achat des Saviniens avec la non-augmentation des taux d'impôts locaux.

5 - Des dotations de l'État

Chaque année, l'État verse des dotations aux communes françaises. Le contexte financier s'étant dégradé, ces aides diminuent un peu plus chaque année. Les communes sont donc contraintes de se serrer la ceinture et de rationaliser leur budget.

Les grandes orientations budgétaires

La Municipalité poursuit ses efforts avec un programme ambitieux malgré un contexte budgétaire contraint. L'objectif est clair : créer un budget au service de tous, tout en favorisant le rayonnement de la ville.



EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ À L'INVESTISSEMENT : 1,82 M€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 59,93 M€

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 13 M€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 58,11 M€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 13 M€

0% d'augmentation des taux communaux d'impôts

Conformément à l'engagement pris par la Municipalité, les taux communaux d'impôts n'augmenteront pas ! Seules les bases locatives augmenteront de (+ 7,1 %). Cette hausse est imposée par l'État.

Maîtriser la facture d'énergie

Avec la hausse des prix du gaz et de l'électricité, le quotidien de chacun est impacté. La Ville fait de l'énergie son cheval de bataille grâce à son plan de sobriété énergétique mis en place dès l'automne 2022.

Des investissements concrets et ambitieux

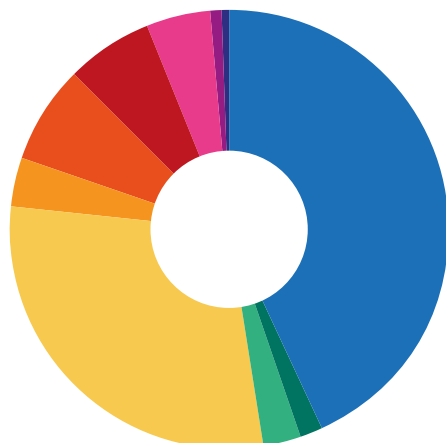
La Ville continue d'investir pour un cadre de vie préservé, de meilleures conditions d'apprentissage, une offre de loisirs, pour tous les âges et adaptés à tous les budgets. Tout cela en adoptant une gestion rigoureuse de ses finances publiques !

Renforcer l'accompagnement et les solidarités

La Ville se mobilise et renforce son action auprès de la jeunesse en maintenant le transport scolaire gratuit et en proposant des aides pour l'obtention du permis, du BAFA et des chantiers jeunes. Solidaire, la Ville favorise le rayonnement de la culture et du sport en maintenant les subventions des associations. Une solidarité qui s'applique également aux foyers les plus précaires, avec une subvention accordée au CCAS qui augmente de plus de 500 000 € par rapport à 2022.

Recherche de partenariats pour financer les projets

La Ville concilie économie et nouveaux projets en misant sur les subventions auprès de ses partenaires tels que la Métropole du Grand Paris, l'État, le Département de l'Essonne et la Région. Des aides qui diminueront l'impact des finances de la commune tout en investissant pour son avenir.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

43,05 %
Soit 22 214 761 €
ADMINISTRATION

29,41 %
Soit 15 176 121 €
ÉDUCATION

6,34 %
Soit 3 272 941 €
PETITE ENFANCE

0,42 %
Soit 215 722 €
ÉCONOMIE

1,65 %
Soit 852 778 €
SÉCURITÉ

3,60 %
Soit 1 855 280 €
SPORT

4,74 %
Soit 2 446 557 €
ENVIRONNEMENT

2,68 %
Soit 1 379 683 €
CULTUREL

7,19 %
Soit 3 712 468 €
SOCIAL

0,92 %
Soit 473 390 €
URBANISME

Budget total
51,60 M€

Une année placée sous le signe de la sobriété

Face à l'ampleur de la crise énergétique et des conséquences directes sur les finances de la Ville (hausse considérable des factures liées aux dépenses d'énergie), un vaste plan de sobriété et d'exemplarité a été mis en place en automne 2022 afin de préserver la qualité des services publics sans faire peser la flambée des prix de l'énergie sur les habitants.

Hausse des prix de l'énergie en 2023 :

+ 400% pour le **gaz**
+ 103% pour **l'électricité**

La mobilisation des services et l'engagement de tous en faveur de la sobriété permettront à la Ville de **viser la neutralité carbone à horizon 2040.**

→ La Municipalité agit pour favoriser les économies d'énergie, limiter l'empreinte carbone et baisser la facture :



Diminuer la température des infrastructures :
baisser le chauffage d'1°C, c'est économiser 7% sur la facture.



Couper l'eau chaude
dans certains équipements publics jusqu'à 30% d'économie d'électricité réalisée.



Moderniser l'éclairage public
grâce aux LED.



Renforcer la sobriété numérique en réduisant l'intensité des ventilateurs censés refroidir les serveurs informatiques.



Favoriser le télétravail
et l'optimisation des locaux afin de réduire l'espace à chauffer.



Mettre en place des ambassadeurs
au sein des équipements de la Ville pour sensibiliser aux bons gestes.



Réduire la flotte municipale de véhicules légers thermiques
pour remplacer par des solutions plus propres et encourager le co-voiturage.



Exonérer la taxe fiscale des rénovations thermiques dans certains logements.

Impact des mesures d'économie d'énergie de la Ville :

37,26%

d'économies de consommation de gaz
entre décembre 2021 et décembre 2022

49,30%

d'économies de consommation d'électricité
entre décembre 2021 et décembre 2022

Les projets d'invest

La Municipalité maintient son cap en investissant largement pour améliorer le quotidien des Saviniens. En 2023, elle consacre 13 millions d'euros à son budget d'investissement, dont 8,8 millions d'euros aux dépenses d'équipements afin de renouveler le patrimoine communal et d'offrir les meilleures conditions d'accueil à tous les élèves saviniens, garantir la sécurité de tous et permettre l'épanouissement de chacun de la Petite enfance au bel âge.



26,11%

PATRIMOINE BÂTI

2,2 M€

DONT

- Maison des associations sportives (fin des travaux) (1,5 M€)
- Accessibilité des bâtiments communaux (ADAP)
- Rénovation énergétique des bâtiments

17,24%

ÉDUCATION

1,51 M€

DONT

- Fin de la réhabilitation de la restructuration du groupe scolaire Buisson (1,12 M€)
- Études d'extension des écoles
- Aménagement de la crèche Chateaubriand
- Mise en place d'outils numériques



13,93%

URBANISME

1,2 M€

DONT

- Acquisition des locaux de la future crèche Chateaubriand (750 000 €)



8,81%

SPORT

773 000€

DONT

- Réhabilitation tribunes et vestiaires de rugby (600 000 €)
- Étude de réaménagement du parc des sports



17,04%

CADRE DE VIE

1,49 M€

DONT

- Travaux parking du stade Jean Moulin (600 000 €)
- Réfection des allées du cimetière Champagne
- Budget participatif (100 000 €)
- Lancement de l'étude de circulation et de stationnement



1,18%

SÉCURITÉ

103 000€

DONT

- Investissement en cybersécurité et achats de véhicules et matériels pour la Police municipale



tissement de 2023



7,05 %
CULTURE
618 000 €
DONT

- Lancement d'étude de programmation pour le futur centre culturel (585 000 €)
- Achat de matériel technique/spectacle



5,08 %
ANRU
445 000 €
DONT

- Maison du projet et des services publics de Grand-Vaux
- Démolition et reconstruction de la crèche des Moussaillons avec 20 berceaux en plus



2,91 %
ADMINISTRATION
255 000 €
DONT

- Achat de matériels et travaux dans les bâtiments



0,66 %
SOCIAL
58 000 €
DONT

- Acquisition d'un véhicule électrique
- Achat de matériel et équipement

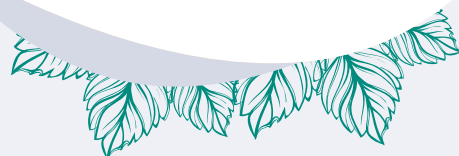
Mais aussi :

→ **Végétalisation de la Ville**
45 000 €

Les services des Espaces verts continueront leur travail de plantation d'arbres et de massifs afin d'arborer le paysage savinien.

→ **Création de « Cours oasis »**
150 000 €

Des îlots de fraîcheur seront installés dans les cours de récréation grâce au renfort de la végétation en zone urbaine et installation de zones ombragée pour lutter contre les épisodes toujours plus intenses de fortes chaleurs.



En 2022
 les principaux projets
 d'investissement de la
 Commune ont été :

- ✓ Réhabilitation et reconstruction du groupe scolaire F. Buisson : **4 268 075 €**
- ✓ Acquisition du cinéma « Excelsior » : **1 269 000 €**
- ✓ Construction de la Maison des associations sportives : **1 191 098 €**
- ✓ Réfection des allées du cimetière Champagne : **226 000 €**
- ✓ Rénovation thermique des bâtiments municipaux : **200 000 €**
- ✓ Réfection de locaux commerciaux de la dalle de Grand-Vaux : **100 000 €**

3 questions à Isabelle, nouvelle chargée de mission partenariats financiers



Le 15 février, Isabelle a rejoint la Ville en tant que chargée de mission partenariats financiers. Une création de poste stratégique. Entre recherche de subventions et optimisation des finances, décryptage.

Votre emploi est un nouveau poste au sein de la collectivité, en quoi consiste-t-il ?

Je suis en charge de monter les dossiers de subventions auprès de nos partenaires tels que le Département, la Région, la Métropole du Grand Paris, etc. Tous peuvent octroyer des financements. Mon objectif est de travailler avec eux afin qu'ils subventionnent nos projets au moins à hauteur de 50 % : ce qui signifierait moitié moins de dépenses pour la Commune. J'élabore donc une veille des subventions pour voir celles auxquelles la Ville peut prétendre et ainsi anticiper les demandes. En tant que personne ressource, j'assure le suivi des procédures, des versements et contrôle les éléments techniques. C'est un travail de fond qui nécessite des mois de préparation et de suivi.



Chercher des subventions, c'est diminuer le reste à charge de la Commune et donc par extension celui des Saviniens.

diminuer ses coûts d'investissement tout en améliorant le quotidien et le cadre de vie des Saviniens. C'est notamment le cas des aides de l'Etat octroyées pour encourager la rénovation thermique, permettant ainsi de mieux isoler les équipements de la Ville.

En quoi le chargé de mission est-il un atout de taille pour optimiser les finances d'une collectivité ?

Les avantages sont multiples. D'abord, l'objectif des subventions est d'optimiser les recettes de la Ville et donc de réduire les dépenses. Dès le lancement d'un projet, on analyse les subventions occasionnant un gain de temps et d'argent pour la Commune. **Mon but est de faire de la recherche de subventions un réflexe !**

Pourquoi la Ville a-t-elle décidé de créer un poste consacré à la recherche de financements ?

La création d'un tel poste représente un effort supplémentaire, mais c'est un investissement qui s'inscrit dans la durée. La Ville ne veut plus passer à côté d'opportunités lui permettant d'optimiser son budget ! Cette recherche de financements est cruciale, elle permet à la collectivité de

D'autre part, toutes les économies réalisées permettront de dégager des marges de manœuvre pour garantir un service public de qualité, d'autant plus dans une période d'augmentation des prix de l'énergie. Malgré cette situation, la Ville n'a fermé aucun de ses équipements et assure un service public quotidien sans détérioration. Mon rôle contribue donc à pouvoir leur offrir une ville où il fait bon vivre et où le pouvoir d'achat des habitants est préservé.

Fiscalité : zoom sur l'impôt des Saviniens



Malgré une **inflation prévisionnelle nationale de + 6 %** en 2023 et **+ 7,1% subie** en 2022

+0%



C'est l'exigence d'une **gestion budgétaire minutieuse et solidaire**



Malgré une **hausse des valeurs locatives de 7,1%** décidée par l'Etat (comparé à 3,2% en 2022)

d'augmentation des taux communaux d'impôts (taxe foncière)



C'est diminuer et optimiser les frais de fonctionnement pour **garantir la qualité des services publics**

0%

C'est **un engagement fort** pris par l'équipe municipale depuis 1 an



C'est **préserver le pouvoir d'achat des foyers Saviniens** dans un contexte contraint

Qui est concerné par la taxe foncière sur le bâti ?

Sont concernés tous les propriétaires d'un bien immobilier (particulier ou entreprise) à compter du 1^{er} janvier. A noter que tous sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. Depuis le 1^{er} janvier et ce jusqu'au 30 juin inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur le site impots.gouv.fr dans l'espace « Gérer mes biens immobiliers ».

Comment calculer l'impôt local ?

$$\begin{array}{l} \text{Valeur locative} \\ \text{(décidée par l'Etat)} \\ \text{(+7,1\% en 2023)} \end{array} \times \begin{array}{l} \text{Taux} \\ \text{(décidé par la Commune)} \\ \text{(+0\% en 2023)} \end{array} = \begin{array}{l} \text{Recette des impôts} \\ \text{à Savigny-sur-Orge} \\ \text{34 460 000 €} \end{array}$$

Bien vivre à Savigny

Budget 2023 : la grande braderie du patrimoine de la ville

L'examen du budget 2023 s'est déroulé dans de mauvaises conditions, l'adjoint aux finances refusant de répondre à nos questions en commission préparatoire. Ce budget est pourtant **préoccupant** : nous percevons plus d'impôts qu'ailleurs, pour apporter un service moindre. **Nos dépenses grimpent plus vite que nos recettes**, nous sommes moins bien équipés que les communes similaires, et nous n'équilibrons nos budgets que parce que nous avons moins d'équipements à entretenir que dans les autres communes. En d'autres termes nous sommes **peu efficaces**, et depuis bien longtemps. Pour améliorer son efficacité, la commune aurait besoin de **se réformer**, restructurer ses services et en **améliorer** le fonctionnement, mais aussi de mieux utiliser ses ressources internes pour limiter l'externalisation. Par rapport au réalisé 2022, le budget 2023 prévoit une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement de **9,1%** tandis que les recettes ne progressent que de **1%** à périmètre constant. L'inflation et l'explosion du coût de l'énergie n'expliquent qu'en partie cette hausse de nos dépenses, tandis que seules les recettes liées à l'augmentation des impôts fonciers augmentent.

Avant affectation des résultats 2022 la part versée du budget de fonctionnement à l'investissement fond de 8 millions en 2022 à 1,8 millions en 2023, réduisant notre budget total d'investissement à 13 millions contre 26, 6 millions en 2022.

Pour équilibrer ce budget d'investissement **affaibli**, la majorité a choisi de céder une partie du patrimoine communal pour 1,564 millions. Parmi les cessions prévues, **l'école maternelle Paul Bert (400 M2 bâti) serait bradée pour 450 000 euros** au département. Si l'agrandissement du collège est une bonne chose pour nos élèves, la commune ne peut pas **se dépouiller** au profit du département alors qu'elle a besoin de moyens pour rattraper son retard en matière d'équipements : crèches, écoles, équipements pour la jeunesse, développement économique, et bien d'autres.

Ce projet de cession rappelle la triste époque où la ville s'est séparée, pour une somme ridicule, de **La Savinière**, qui permettait à nos enfants de profiter de séjours pédagogiques de qualité. La ville qui n'a pas profité des subventions du département en raison de sa mauvaise gestion du projet Ferdinand Buisson ne peut pas, en plus, **dilapider son patrimoine** au moment où les budgets deviennent difficiles et où le coût des emprunts explose.

Retrouvez-nous sur notre site www.bienvivreasavigny.org

Groupe BVS : Lydia BERNET, Corinne CAMELOT-GARDELLA, Nathalie COETMEUR, Jean-Marc DEFREMONTE, Bruno GUILLAUMOT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA, Jacques SENICOURT

Osons Savigny

L'orientation budgétaire a été décidée par la majorité lors du dernier conseil municipal. Les choix auraient mérité plus d'ambition en matière d'investissement, car les finances sont bonnes, mais nous allons voir la construction du centre culturel que nous attendons depuis si longtemps. Quel sera l'avenir de la salle des fêtes, une fois le centre culturel inauguré ? Nous interrogeons M. le Maire lors du prochain conseil municipal.

La culture a été mise à l'honneur lors du salon du livre. Ce fut une réussite. Ne serait-il pas intéressant de mettre en avant des auteurs Saviniens lors de la prochaine éditions ?

Aude HERNANDEZ, conseillère municipale
Christophe-Reynald MICHEL, conseiller municipal
« Osons Savigny »

— Vivons Savigny Autrement, — avec Olivier VAGNEUX

Tribune envoyée dans un format non-conforme à l'article 32 du règlement intérieur du Conseil municipal voté le 15 décembre 2022.

Olivier VAGNEUX · olivier@vagneux.fr
vagneux.fr · 06.51.82.18.70

I SAVIGNY Tribunes politiques I

Les textes publiés sous cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

Rassemblons Savigny ! - Majorité municipale

Pas à pas, construisons ensemble l'avenir de notre ville !

Il y a les gestes du quotidien et ceux qui dessinent l'avenir d'un trait de crayon assuré et réaliste. Loin des envolées lyriques dogmatiques, des positions outrancières et mensongères et d'un peu de mauvaise foi, le budget est un document financier qui ne souffre d'aucune insincérité !

Accompagner, rassurer et agir. Depuis 16 mois, nous le faisons, parfois dans l'urgence face à des situations inédites et que nous n'aurions pu imaginer lors de notre élection en décembre 2021.

Les défis de notre temps ne manquent pas : ceux d'une guerre aux portes de l'Europe qui a réinterrogé nos certitudes sur l'équilibre du monde, ceux d'une inflation record qui nous touchent dans tous les aspects de notre vie (alimentation, chauffage, transports...), ceux d'un pays meurtri et fracturé dont nous peinons à retrouver un apaisement pourtant essentiel à notre cohésion nationale.

Nous n'avons pas toutes les solutions, la baguette « magique » du Maire n'existe pas encore. Mais nous faisons notre maximum pour insuffler une dynamique de projets, de rassemblement et d'envies autour de Savigny-sur-Orge.

Notre engagement se nourrit de cela : d'une volonté infaillible de faire. Nous voulons brique après brique bâtir un futur plus prospère et plus serein pour tous les Saviniens.

Cela ne nous exonère pas de faire des choix. Nous avons été élus pour **orienter et décider**. Et vous avez toute votre place dans les décisions qui concernent la ville. La relance des Comités de quartiers en novembre dernier en est un bel exemple. Lors de notre prochaine session, nous aurons le plaisir de vous présenter le budget participatif, 100 000 euros consacrés aux projets que vous aurez proposés !

Attendu avec impatience, le centre culturel est en bonne voie. Dans un sondage, les Saviniens ont clairement indiqué leur envie de cinéma. C'est donc tout naturellement que ce nouveau centre culturel sera destiné à l'éducation à l'image et aux pratiques numériques. Deux salles de projection cinématographiques, une salle de médiation, un espace de convivialité : ce lieu deviendra le lieu culturel d'échanges et de découvertes pour tous les publics. Cet équipement manque cruellement à Savigny-sur-Orge !

Ecouter et expliquer également. Nous avons pris le parti d'être des Elus « à portée de baffes », près de vous, de vos préoccupations et de vos attentes. Lors des manifestations, des rassemblements municipaux, lors des permanences physiques ou téléphoniques, nous répondons présents. Ces contacts humains n'ont pas de prix, nous animent et nous motivent pour continuer à avancer.

Le travail que nous avons engagé porte enfin ses fruits. Nous sommes fiers de voir bientôt les travaux de l'avenue Carnot se conclure, d'inaugurer en septembre la nouvelle Maison des Associations Sportives, de lancer la création d'un nouveau parking proche de ce nouveau bâtiment innovant et à énergies positives avec la pose de panneaux solaires, la mise en place de nouveaux dispositifs en faveur de l'émancipation et l'autonomie des jeunes Saviniens (aides au permis, au BAFA et chantier jeunes), des réflexions vont être engagées, avec vous, sur la création d'ilots de fraîcheur et la protection de nos poumons verts en ville.

Notre dernier mot sera pour les agents communaux. Sans eux, rien ne pourrait être possible. Nous souhaitons donc simplement les **remercier** pour leur professionnalisme, leur engagement et leur dévouement pour le service public et Savigny-sur-Orge.

Les élus du groupe « Rassemblons Savigny ! »



Suite au rachat de l'ancien cinéma l'Excelsior, la Municipalité s'apprête à redonner vie à la vie culturelle locale en entamant des études de programmation pour le futur centre culturel. Ouverture prévue à l'horizon 2025/2026.



Répondre aux attentes des Saviniens

Conformément aux souhaits des Saviniens, exprimés lors d'une consultation réalisée en janvier dernier, un cinéma verra le jour. La Municipalité travaille en complément de la diffusion de sorties nationales à obtenir les labels « jeune public » et « art et essai ».



Projet: redonner vie à la culture locale



Place à la culture locale

Le centre culturel favorisera les partenariats avec les associations, les lieux de spectacles environnants, le Département, la Région...



Un lieu d'échanges et de partage

En plus du cinéma, le centre accueillera un espace de détente avec une couverture Wi-Fi, des assises pour se réunir et boire un café. Le lieu abritera des expositions pour mettre en lumière l'œuvre d'artistes locaux et d'écoles locales comme l'Ecole municipales des arts plastiques (EMAP).

Renouer culture et jeunesse

Le centre sera vecteur de médiation culturelle pour appuyer les projets pédagogiques des établissements scolaires saviniens. La programmation sera adaptée de la Petite enfance à l'âge adulte : dessins animés, documentaires, expositions, ateliers... La Ville tient à offrir à la jeunesse une offre culturelle diversifiée.



Un centre culturel complet et attractif :



- Un cinéma (2 salles)
- Un accueil et un lieu de convivialité
- Des expositions
- Des partenariats culturels locaux
- De la médiation auprès des élèves Saviniens

12,1M€^(HT)

dont 1 269 000€
rachat de l'ancien cinéma
l'Excelsior fin 2022

et 585 000€
étude de programmation
du futur centre culturel
courant 2023